

Prière de remettre au porteur
les deux tabliers suivants -

1^o Noordendyck

2^o Crêpuscule -

Le 10 Avril 1903.

A. J. Frank

31/Jan 1903

A H. L. Minich.
de P. T. E.

~~Van nu voort~~

~~Primaat de post~~
Van nu voort
Nieuw Conciencia

Uw bericht van 23 e.

(ad' de B. H. N. 24301)

geen h. t. l. van de
A. Th. van Noordendijk

(Holland) en etc.

vergeet niet van

Deputaat van

A. Conditie van de

admission van Nieuw

College -

49731
39

Votre dispatch du 27 F.
Mise en ab (Mém.)
~~Margement par le~~
~~présent suivant~~ / 2

qui M. le rapport
Pensé du tableau des
stat & de son aut.
de Mém aut. st.
int. pub (republic)
(Dorhoelt) annon
cité l'implo ment de
trinité accorde
~~co-dernier~~ à l'intérêt
de présents à M. le appi
Gist. on, en vue d'une
acquisition pour le

Effectuer de l'état,
le ouvrage en ques
tion - Il n'en
était donc permis
de leur donner son
bénéficiaire à l'usage
4 qu'il en
de l'implo
S. l'Alti. dispatch de
présenté de 23 C.
d'origine tout égar
Nouveau pour l'arome
en interprétant comme
il convient à l'ext.
de l'art. 7 de l'art.
N. 1. du 12 Jan
1882

Et puis nous y ser
mes assistés par
me M. L. Minier
en Statens sur l
question de fermer
des Mts. d'après
surmont. un en l
Ex. Terrie avec
pour & nous avons
l'honneur de vous
présenter ^{M. L. Minier}
par la suite de la
un des deux tableaux d

M. Thacker, dont il fut question à
donna n. l. l'union de la
mission, dans les Etats, sur la Mer,
le nombre de l'apport de l'argent

Cher Monsieur Van Noy

Après réflexion faite, votre lettre
suffit pour le moment. Nous répondons
à part par la visite en attendant
de l'occasion de présenter encore votre
nom au Ministre à cet égard.

Très votre dévoué

L. Létiz

Concernant la lettre du 31 Mars
1903 adressée à M. le Ministre

497³/₃₉.

143

Plus de 100 ans
plus nettement les
finies des années,
à la fois, pour
le gouvernement,
le Commissaire
Directeur, & les
artistes, la situation
et la perspective
sublimes respect.

Ver -
Cott. ^{maman} ~~appréhension~~
de Vost etant un amical
partager, Monsieur

Ministre par le
Membre de la loi
Et les Caux - c'est
N'est pas en de
Vois pour les votes
Concernant les deux
Ateliers et M
J. Thér. R qui
font l'objet de
V. br. respecter pour
peut l'œuvre
J. C. D.
L'œuvre
Lang

1
16 Mars 1903

M. L. Minnich.

de B. H.

[Signature]

Votre diplôme, en date
du 27 Février dernier,
(ad B. H. N° 24301)

vous fut remis par
M. Lucien Pouchet,

propagiste, a été
autorisé à présenter

à votre examen,

en vue d'acquisition,

par le Collège de

l'Etat, deux

talents ayant figuré
à une récente expo-
sition de ses œuvres

Par amour pour

leur de leur pour

respectueusement, à la Minis-
tre

que l'art de

l'art. Royal du 12
janvier 1889, le

présent - pour être

di un souvenir,

aux fins d'admission,

En vue de leur placement, à l'examen de leur

Elle - que les œuvres

de peinture & de sculpture

* En vue de leur placement,

2. leur d'artiste

Contemporains, et

guir par le pouvoir

nomant, dit-il

au sujet de l'exposition

du 12 directement

de leurs auteurs.

Or, dans le

cas qui leur occupe

& dans beaucoup

d'autres qui ont

précédé, il ne s'agit

pas en réalité ~~pas~~ d'une œuvre

acquise ~~comme~~ mais

d'une œuvre à ac-

quérir éventuelle-

ment dans le court-

Bruxelles 5 Mars 1903

Monsieur Tétis, Président
de la Commission Directrice des
Musées Royaux

Monsieur

J'ai l'honneur de vous informer
que je fais parvenir "ce jour",
à l'adresse de Messieurs les
Président et membres de la Commission
Directrice des musées Royaux, "rue
du Musée", mes deux Tableaux
indiqués dans la dépêche ci-jointe.

Veuillez agréer, je vous prie,

Monsieur le Président, l'assurance
de ma considération la plus distinguée.

Sincère
Suzien Frank

MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE.

DIRECTION
DES
Beaux-Arts.

N° 24301

N. B. — Rappeler dans la réponse la date
et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de la direction.

ANNEXE.
SOMMAIRE.

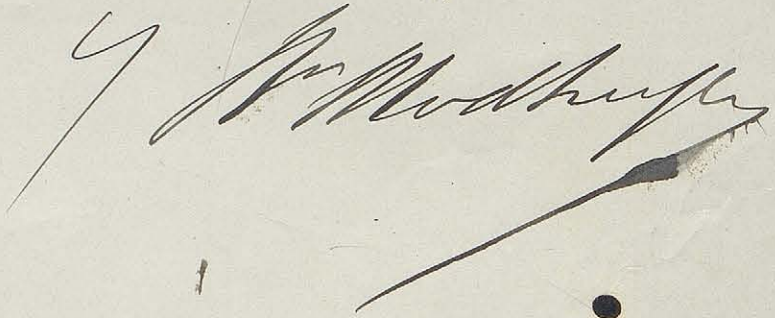
Bruxelles, le 24 février 1903.

Messieurs,

M. Lucien Frank, paysagiste, ayant fait récemment à la "Galerie Royale, rue Royale, une exposition de ses oeuvres, j'ai l'honneur de vous faire connaître que je l'ai autorisé à présenter à votre appréciation, en vue d'une acquisition pour les collections de l'Etat, deux tableaux: "Noorden ~~ayk~~ (Hollande) et Crépuscule (Dordrecht)

Agréez, messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le ministre,



A la commission directrice des musées royaux de peinture et de sculpture,

Bruxelles.

MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE.

DIRECTION
DES
Beaux-Arts.

N° 24301

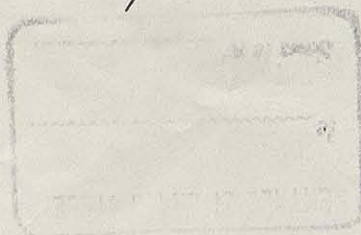
N. B. — *Rappeler dans la réponse la date
et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de la direction.*

~~ANNEXE.~~

SOMMAIRE.

Bruxelles, le

21 février 1903.



Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que vous
êtes autorisé à présenter à la commission directrice
des musées royaux, rue du Musée, vos deux tableaux:
Noordendyck (Hollande) et Crépuscule (Dordrecht).

Agréez, monsieur, l'assurance de ma considéra-
tion distinguée.

Pour le ministre:
Le directeur,

A monsieur Lucien Frank,
artiste peintre,

54 rue des Moissons, E/V.